



Aquitaine Blue Energies (ABE) est née de la volonté des entreprises de la région Nouvelle-Aquitaine de se fédérer autour d'un projet commun : participer au développement économique de l'éolien offshore et des énergies marines renouvelables (hydrolien, houlomoteur...) en Nouvelle-Aquitaine. L'Association est ouverte aux entreprises TPE/PME/ETI de Nouvelle-Aquitaine s'inscrivant dans la chaîne de valeur des énergies de la mer et désireuses d'adresser leurs compétences auprès des grands donneurs d'ordres que sont les candidats aux appels d'offres et leurs fournisseurs de rang 1. ABE compte environ 50 membres.

**Contact :**

Gwladys IMBART  
49 rue du Chef de Baie  
17000 LA ROCHELLE

T +33 6 49 85 43 10

## Le point de vue d'AQUITAINE BLUE ENERGIES sur la planification de l'éolien en mer

**EN BREF.** Le débat public national « La Mer en Débat » est l'occasion pour Aquitaine Blue Energies (ABE) de soutenir le développement de l'éolien mer et des Energies Marines Renouvelables (EMR), en particulier l'hydrolien et le houlomoteur, sur la façade maritime de la Nouvelle Aquitaine.

Membre du collectif de clusters industriels français : France Offshore Renewables, ABE travaille également en étroite collaboration avec l'Agence de développement et d'Innovation (ADI) de Nouvelle Aquitaine pour favoriser le recours aux TPE, PME et ETI régionales depuis les phases d'études jusqu'à l'exploitation et la maintenance des installations de production d'énergies marines renouvelables. Dans ce cadre, le développement de nouveaux parcs éoliens offshore et de centrales EMR représente des opportunités de création de valeurs et d'emplois sur notre territoire. La coopération des ports de Bayonne, Bordeaux et La Rochelle réunis sous la bannière Aquitania Ports Link, notamment pour l'accueil de l'éolien offshore flottant, représente un atout supplémentaire au rayonnement de notre région sur la façade Atlantique. L'arrivée de nouveaux moyens de production d'énergie décarbonée en mer représente donc autant un intérêt environnemental pour la préservation du climat, qu'une opportunité économique pérenne pour nos entreprises.



## Faire de l'éolien offshore et des EMR un relai d'activité économique

Après la mise en place du site de tests d'hydroliennes fluviales et estuariennes SEENEHO, au pied du Pont de Pierre à Bordeaux (2016), le chantier du parc éolien de Saint-Nazaire (2019-2021) a permis de prendre conscience des opportunités économiques à la portée des entreprises néo-aquitaines, en particulier à La Rochelle.

La construction du parc éolien de Yeu – Noirmoutier, débutée en 2023 confirme cette tendance puisque les infrastructures portuaires seront de nouveaux mobilisées pour accueillir les fondations et pièces de transition des 62 éoliennes de 8MW de puissance unitaire. Pour autant, **il est attendu par Aquitaine Blue Energies, une part plus importante de recours à la sous-traitance locale afin de consolider les compétences développées** lors du chantier du parc de Saint-Nazaire.

A l'instar des régions françaises pionnières (Pays de la Loire, Bretagne et Normandie), par sa façade maritime de 720km de côtes et ses infrastructures portuaires, **la Nouvelle Aquitaine bénéficie d'atouts certains pour compléter la chaîne de valeur française** avec l'accueil de grands donneurs d'ordres en mesure d'avoir recours aux TPE, PME et ETI régionales.

Nous voyons dans le **réseau Aquitania Ports Links** réunissant les ports de Bayonne, Bordeaux et La Rochelle une coopération essentielle à l'organisation d'une offre de service sur la façade Atlantique, à fortiori s'il y a une coopération avec les ports de Nantes – Saint-Nazaire, Lorient et Brest. C'est particulièrement vrai pour assurer un positionnement sur l'éolien offshore flottant qui nécessitera des emprises nécessaires à l'assemblage des fondations flottante et leur stockage, à l'assemblage des éoliennes sur leurs fondations, puis au stockage des éoliennes offshore flottantes avant leur remorquage jusqu'au site de production d'électricité.

La perspective de nouvelles centrales de productions d'énergies au large de nos côtes doit encourager aux investissements nécessaires sur les infrastructures portuaires. Parmi les grands donneurs d'ordres encore absents de la chaîne de valeur française **la Nouvelle Aquitaine pourrait accueillir :**

- Un **fabriquant de fondations** pour l'offshore posé, notamment de grandes profondeurs (supérieur à 50m de bathymétrie),
- Un **fabricant de pièces de transitions**, composant faisant le lien entre la fondation et le mât de l'éolienne,



accueillant un certain nombre d'équipements mécaniques et électriques pouvant être fournies par des entreprises locales,

- Un **site d'assemblage et/ou de stockage de fondations flottante, voire d'éoliennes offshore flottantes complètes** en attente de remorquage au large,
- Un **armateur et sa flotte de navires** d'installations et de supports aux travaux maritimes

L'accueil d'acteurs de Rang 1 structurants est de nature à accélérer le recours à la sous-traitance locale, à fortiori si leurs centres de décisions sont en France.

Les investissements à effectuer et une chaîne de valeur aussi diversifiée que possible pour l'éolien offshore, sont également un facteur de compétitivité supplémentaire pour le déploiement futur de l'hydrolien et du houlomoteur qui ne sont pas encore au même niveau de maturité.

## Améliorer la connaissance de la filière en Nouvelle Aquitaine

Aquitaine Blue Energies, déjà mobilisée lors du débat public pour le projet d'Oléron, a constaté certaines carences en matière d'information sur les atouts de l'éolien offshore et des Energies Marines Renouvelables, parfois opposées entre-elles au lieu de louer leur complémentarité.

C'est d'autant plus regrettable **que la protection du climat impose une prise de conscience collective de l'urgence à décarboner nos usages (mobilité, chauffage, etc.) et donc diversifier nos moyens de productions d'électricité.** En effet, la Nouvelle Aquitaine dépend très largement de la production électrique des centrales nucléaires du Blayais et de Civaux. La première datant du début des années 80 est sujet aux risques d'inondations lors des événements climatiques hivernaux. La seconde datant de la fin des années 90 est sujette à des bridages en particulier lors des épisodes caniculaires qui réduisent les possibilités de refroidissement par

le pompage dans la Vienne (ainsi que des rejets d'eau chaude ayant un impact sur la faune).

**Compte tenu de l'augmentation des besoins d'énergies décarbonées et de sa rapidité de mise en service, l'éolien offshore posé et flottant est une réponse aux besoins énergétiques néo-aquitains**

en complément des installations terrestres (éolien, photovoltaïque, nucléaire)

Aquitaine Blue Energies, souhaite également souligner **la compétitivité du MWh éolien offshore qui profitera à la réduction des charges des entreprises** de manière pérennes, face aux fluctuations du coût des énergies fossiles par ailleurs très polluantes.

Par ses capacités de production massive, l'éolien en mer est également un socle nécessaire au développement de l'hydrogène vert.

Aussi, Aquitaine Blue Energies enjoint les différentes collectivités locales à mener l'ensemble des actions nécessaires au développement de l'éolien offshore et des EMR. Citons par exemple :

- Des **formations de type « fresque du climat » et « fresque de l'énergie » suivies par les édiles politiques** pour prendre connaissance des enjeux et orienter leurs choix,
- La **mobilisation des moyens de communication pour sensibiliser les populations aux atouts et complémentarités** de différents moyens de production d'énergies décarbonées et particulièrement renouvelables, en particulier sur les communes littorales,
- La diffusion **d'informations auprès des collèges et lycées**, à l'heure des choix d'orientation, pour **faire connaître les métiers et recruteurs** (stages en particulier)
- L'**accompagnement des formations post Bac** dans leurs initiatives visant à répondre aux besoins de compétences des industriels de l'éolien offshore.

### **Créer un cadre d'appels d'offres nationaux favorables au contenu local industriel**

Aquitaine Blue Energies agit auprès de ses homologues des autres régions pour créer des conditions favorables à la sous-traitance auprès des TPE, PME et ETI.

ABE a signé la Charte d'Engagement du Contenu Local industriel avec les candidats à l'AO7 Oléron ayant une implication réelle sur le territoire. Nous portons également nos efforts auprès de la Direction Générale Energie Climat

au sein de France Offshore Renewables pour amener l'Etat à améliorer ses conditions de sélections des candidats et ainsi que ses critères d'évaluations des offres. **Actuellement la prépondérance du critère prix (70% de la note) se fait au détriment de qualité environnementale et socio-économique des projets.** Cela amène créer des conditions de dumping social, notamment sur le recours aux personnels embarqués sur les navires.

**Aquitaine Blue Energies attend de l'Etat la mise en place de critères d'appels d'offres qui permettent à l'éolien offshore et aux EMR d'apporter leur contribution à la souveraineté énergétiques et industrielle française.**

### **Anticiper les conséquences de l'éloignement de la cote des futurs parcs éoliens offshore**

La localisation des futurs parcs éoliens amène à trouver des consensus entre les différentes sensibilités concernées par l'espace maritime. Dans ce cadre, pour différentes raisons, il semble entendu que les prochaines installations seront davantage éloignées de la cote, à l'instar de l'AO7 Oléron situé à plus de 40km de la cote, et de son extension, encore plus éloignée.

Aquitaine Blue Energies souhaite attirer l'attention de la CNDP sur les **conséquences de ces implantations très éloignées du rivage.**

Tout d'abord, **l'augmentation des coûts de raccordement électrique** qu'il s'agisse de solutions complexes à apporter pour l'offshore flottant (câbles dynamiques par exemple) ou encore des kilomètres de câbles supplémentaires à installer.

L'éloignement des ports va emmener à revoir l'organisation des maintenances. Il est probable que l'activité économique rayonnant autour d'une base de maintenance terrestre soit déplacée en pleine mer avec différents effets :



- De **moins** investissements dans les ports en mesure d'accueillir les CTV (navire de transfert de personnel), investissements qui pourraient profiter à d'autres usages tels que la pêche ou la plaisance ;
- Le recours à l'**accueil et l'hébergement des techniciens de maintenance sur des navires « hôtel »**, rendant plus compliqué le contrôle par l'Administration de la part de contenu local.
- Le **risque de ne pas être en mesure de répondre aux exigences légales en matière du droit du travail**, dès lors qu'il sera nécessaire de passer 2 à 3 semaines en mer, puis autant à terre en récupération.

Une piste de réflexion à étudier pourrait être de **concevoir des sous-stations électriques en mesure d'héberger les personnels de maintenance**. Cette solution permettrait d'associer RTE (gestionnaire du réseau électrique français) au suivi des équipes de techniciens déployées en mer, au regard de la réglementation française.

**CONCLUSION.** Aquitaine Blue Energies considère le déploiement de nouveaux parcs éoliens offshore et potentiellement de fermes hydroliennes et/ou houlomotrices comme une réelle opportunité pour la Région. Non seulement, ces installations apporteront une complémentarité indispensable aux actuels moyens de production d'énergies désabonnées, mais participeront significativement à la souveraineté industrielle et énergétique française.

Pour ce faire, ABE porte à l'attention de la CNDP l'importance de mieux informer les différentes parties prenantes régionales qu'il s'agisse des élus locaux, de la population, ou encore des scolaires pour les futurs postes à pourvoir.

Des évolutions sont également à apporter dans les conditions d'évaluation des offres des candidats aux appels d'offres, ainsi que le suivi de la part de contenu local apportée sur chaque projet.

Enfin, l'éloignement des projets de la cote doit s'accompagner d'un cadre réglementaire et légal sécurisant le recours aux TPE, PME et ETI françaises face à la concurrence étrangère disposant de conditions de travail plus « complaisantes ».

L'organisation portuaire Aquitania Ports Links comme la coordination inter-cluster industriels France Offshore Renewables, associé à une planification ambitieuse de l'éolien mer apportent au territoire néo-aquitain les conditions d'accueil de grands donneurs d'ordres en mesure consolider une filière industrielle pérenne en Nouvelle Aquitaine.

Crédit photo : (1) Parc éolien en mer -avril 2022\_Tim Fox-GE Renewable Energy  
(2) JD LAMY Imagine création 9

